



Julien Couderc, ancien directeur des ventes France et Europe du Sud chez Talentsoft, est à la tête de la filiale française de Deel depuis février 2022.

## Julien Couderc

# “DEEL ÉLARGIT LE RECRUTEMENT AU MONDE ENTIER”

Créée en Californie, la start-up Deel arrive en France pour révolutionner la gestion des ressources humaines. Rencontre avec son dirigeant national, Julien Couderc.

C'est peut-être le plus important DRH du monde : Deel gère des centaines de milliers de collaborateurs dans le monde. Fondée en 2019 en Californie, cette plateforme propose aux entreprises d'employer des collaborateurs dans le monde entier, sous statut salarié ou freelance, en les déchargeant de toute la partie administrative et réglementaire de la gestion des ressources humaines. Inédite à cette échelle, cette proposition survient au bon moment : Deel surfe sur la mondialisation du marché du travail des freelances, le dynamisme de l'emploi dans l'OCDE et la croissance des effectifs de travailleurs indépendants – qui pèsent 12% de la population active en France et sont surreprésentés dans les métiers porteurs de la tech. Résultat ? En quatre ans d'existence, la jeune pousse, valorisée 12 milliards de dollars après sa dernière levée de fonds, ambitionne de clôturer 2022 avec un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros. Implantée en France début 2022, Deel y a séduit près de 300 employeurs, comme les licornes BackMarket (*lire page 100*), Swile (titres-restaurant) ou le média Brut. Directeur du développement et de la filiale française, Julien Couderc revient sur les raisons de ce décollage plus que prometteur.

### Comment est née l'idée de Deel ?

**JULIEN COUDERC** Deel a été fondé par la Sino-Américaine Shuo Wang et le Français Alex Bouaziz, qui se sont rencontrés lors de leurs études au Massachusetts

Institute of Technology (MIT). Durant leur première expérience entrepreneuriale, ils ont affronté beaucoup de difficultés pour recruter des talents dans d'autres pays. D'où leur idée de fournir une palette de services en ligne consacrés à la gestion administrative des ressources humaines, de l'embauche au règlement des rémunérations, à destination des entreprises qui embauchent à l'international des employés en tant que salariés ou indépendants.

### Comment expliquez-vous votre croissance exponentielle ?

**J. C.** Comme chacun sait, la pandémie a accéléré le développement du travail hybride, voire du «full remote». Certaines entreprises ont même rendu les clés de leurs locaux ! Conséquence : partout dans le monde, les employeurs élargissent leur bassin géographique de recrutement au-delà des frontières. Nous les accompagnons en leur donnant la possibilité de travailler avec des collaborateurs étrangers sans avoir à gérer la montagne administrative qui découle traditionnellement de ces embauches.

### Quels services apportez-vous aux entreprises ?

**J. C.** Les processus administratifs liés aux RH sont très chronophages et nécessitent de connaître sur le bout des doigts la législation de chaque pays dans lequel se trouve un collaborateur. Grâce à Deel, les équipes RH de nos clients n'ont plus à s'en soucier : cela libère du temps pour des tâches à plus forte valeur ajoutée. En combinant des outils fintech, de gestion de la paie et des applications RH, et en numérisant des processus manuels comme la signature électronique, notre plateforme leur permet de recruter et payer leurs salariés ou freelances en quelques clics, quel que soit leur lieu de résidence. Quand il s'agit de salariés, Deel opère localement comme une société de portage salarial.

### En chiffres

Deel compte **90 filiales** dans le monde et opère dans plus de **190 pays** pour servir **8000 clients** parmi lesquels de grands noms de la tech comme Reddit, Shopify, Dropbox ou Coinbase, aux Etats-Unis.



### **Concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?**

**J. C.** Notre plateforme cloud constitue un point d'entrée unique, pour les entreprises et les collaborateurs. Localement, Deel met au service de ses clients entreprises plus de 300 experts dans les domaines du droit, de la paie et des ressources humaines. Cette expertise garantit aux employeurs que les contrats qu'ils signent avec leurs employés freelances ou salariés sont conformes. Ainsi l'entreprise cliente peut-elle employer un collaborateur dans un pays sans y disposer d'un DRH, d'un gestionnaire de paie, d'une filiale ou d'un compte bancaire.

### **Quels avantages y trouvent vos clients ?**

**J. C.** D'abord, élargir leur bassin de recrutement à l'échelle mondiale. C'est très précieux en cette période de pénurie de talents ! Nous les aidons aussi à gérer la mobilité internationale de leurs collaborateurs. Après l'offensive russe en Ukraine, de nombreux talents, notamment dans la tech, ont dû être relocalisés dans les pays limitrophes. En passant par Deel, les employeurs concernés ont pu garder leurs collaborateurs, avec des contrats conformes aux législations locales. Enfin, l'externalisation des processus administratifs RH procure à nos clients des économies substantielles : récemment une entreprise de la tech qui a fermé sa filiale en Allemagne tout en continuant d'employer sur place une dizaine de salariés a compris que cela lui coûtait deux fois moins cher en passant par Deel plutôt qu'en recourant à la gestion directe.

### **Et les collaborateurs de vos clients, qu'est-ce qu'ils y gagnent ?**

**J. C.** Ils ont accès à une plateforme qui centralise tous les documents financiers et administratifs les concernant et ils ont l'assurance d'être payés en temps et en heure par les entités locales de Deel sous la forme qui leur convient. Nous versons des rémunérations dans plus de 120 devises, et effectuons même 5% de paiements en cryptomonnaies. Ce faisant, nous améliorons l'expérience des employés, grâce à l'ergonomie et à la flexibilité de la plateforme. En fonction de ce que requiert le droit local et de ce que propose l'employeur, les collaborateurs peuvent accéder dans leur espace personnel Deel à des assurances santé et retraite, ou à d'autres avantages. Il arrive même que des freelances sollicités pour une mission demandent que le contrat passe par notre plateforme car ils la trouvent plus pratique...



L'équipe Deel dans les locaux du coworking parisien WeWork Colisée.

### **Quel est le coût de vos services pour une entreprise ?**

**J. C.** Nous avons un business model SaaS («Software as a Service»), avec une ligne tarifaire «all inclusive» qui s'appuie sur un montant mensuel par contrat. Ce montant varie en fonction du type de contrat : offre «indépendants» et/ou offre «employés». Plus précisément, nous prélevons un «fee management» de 49 dollars par mois pour une relation contractuelle avec un indépendant et de 599 dollars pour gérer un salarié «porté» par nos entités locales.

### **Dans quels métiers Deel se développe-t-il en France ?**

**J. C.** Les métiers les plus recherchés en France sont très souvent en lien avec l'informatique, Internet, les services financiers ou le jeu. Mais nous accompagnons des organisations de tous secteurs. Cela va des enseignes de distribution à des banques qui souhaitent recruter dans l'Hexagone ou à l'étranger.

### **Ne craignez-vous pas de susciter des inquiétudes en France en facilitant le recrutement à l'étranger de collaborateurs moins chers ?**

**J. C.** Deel est une organisation globale dont la croissance profite à tous. Des groupes internationaux basés en Inde, en Argentine ou aux Etats-Unis recrutent des talents français qui se voient ainsi proposer de nouvelles opportunités. La France connaît aujourd'hui une tension sur le marché de l'emploi et peut également élargir sa base de recrutement. Les conséquences sont positives pour les salariés : notre dernière enquête révèle ainsi des hausses de salaires en Italie, au Brésil et en Inde, chez les employés, salariés ou freelances, de nos clients. ■

*Propos recueillis par Frédéric Briffet*

